

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **43 (1972)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLIIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 7 Juillet 1972

SOMMAIRE

Deux nouveaux membres à la direction de l'ADIJ — La 16e Journée des apprentis méritants du Jura — Aperçu sur l'économie jurassienne — Les comptes d'Etat des cantons pour 1971 — Toujours la surtaxe de tunnel entre Moutier et Longeau — Chronique économique

Deux nouveaux membres à la direction de l'ADIJ

Le comité central de l'ADIJ a siégé le 3 juillet 1972 à Moutier sous la présidence de M. René Steiner. Il a notamment procédé à l'élection de deux nouveaux membres de la direction (bureau directeur) : M. Jean Jobé, préfet de Porrentruy, et M. Rémy Berdat, conseiller municipal à Moutier. Avec le président, M. R. Steiner, le vice-président, M. H.-L. Favre, de Reconvilier, et le secrétaire, M. H. Boillat, la direction de l'ADIJ dispose désormais de son effectif complet (cinq membres).

Le comité central de l'ADIJ a rendu hommage à la mémoire du Dr Charles Krähenbühl, de Saint-Imier, médecin et botaniste de grand renom, récemment décédé. Le Dr Krähenbühl était membre d'honneur de l'association. Il collabora à l'activité de la Commission de l'ADIJ pour la protection de la nature, qui édita son répertoire des plantes phanérogames du Jura.

Mutations

Quelques mutations interviennent dans les commissions. M. Georges Morand, de Belprahon, démissionne de la Commission des affaires communales, M. Léchet, de Porrentruy, de la Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien, et M. Broquet, de Courfayvre, de la Commission des forêts et du bois ; à la Commission du tourisme pédestre, M. Mottl, de Laufon, est remplacé par M. H. Kern-Meury, de Laufon, comme chef de ce district.

Crédit pour le siège de l'ADIJ

Sur rapport du président et du secrétaire, le comité central de l'ADIJ a voté un crédit de 30 000 fr. pour les travaux de transformation du premier étage de l'immeuble de l'ADIJ, au N° 2 de la rue du Château à Moutier, où sera prochainement installée l'administration permanente de l'association. Le poste de secrétaire permanent va être mis au concours incessamment.

Le tunnel Moutier-Granges

Après avoir voté une subvention de 500 fr. en faveur de la Quinzaine culturelle de Moutier, le comité central de l'ADIJ a pris connaissance